

**DELIBERATION**

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,  
SEANCE du 18 décembre 2024 :**

**Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, DUCHEZ Stéphane, JOUIN Nicolas, SEFERIAN Sandrine, MASSACRIER Marie-Claude, GIBERT Marie-Anne, GRANGE Jean François, COHAS Régine,**

**Pouvoirs : ROCHIGNEUX Didier pouvoir donné à O. MOLLE, COMBE Emilie pouvoir donné à R. COHAS, DELHOMME Baptiste pouvoir donné à T. GOUBY**

**Absents : GARIN Maximilien  
Secrétaire de séance : Odile MOLLE**

**Objet : *Demande subvention enveloppe solidarité***

Monsieur le Maire fait part, aux membres du Conseil, du dossier de travaux concernant la l'installation d'un colombarium, les travaux de réfection des peintures et plafonds à l'école et la réfection des chemins communaux des grandes rases et de l'étang César.

Il propose au conseil de valider ces travaux réalisés sur 2024 dont le coût s'élève à 13 683.21 € HT.

Monsieur le maire propose de solliciter l'aide du département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De demander une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité auprès du Département.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour instruire, signer et déposer le dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 18 décembre 2024

Le Maire  
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance  
Odile MOLLE

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Odile MOLLE', written over a blank space.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20241218-2024-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024